



---

## Le mot du président

*novembre 2008 à octobre 2009*

---

Cette année encore, notre institution n'a cessé d'évoluer, de s'adapter aux nouvelles conditions externes et internes provoquées par l'introduction de la RPT et les soucis financiers à tous les niveaux...

Cependant, les 260 enfants, adolescents et jeunes adultes suivis par les deux institutions composant la fondation du Ceras ont pu bénéficier d'excellentes conditions d'enseignement, de formation et de traitement grâce à notre personnel dévoué et compétent toujours prêt à s'investir dans des réflexions nouvelles.

J'adresse à chacune et chacun les remerciements les plus sincères du Conseil de fondation pour leur engagement.

La fermeture définitive de notre internat, en juillet dernier, est une étape importante dans la vie de l'École spécialisée du Ceras (ÉS) ; elle démontre le changement de population fréquentant cette institution et l'évolution nécessaire de l'offre aux besoins actuels.

Dans ce contexte, la fondation a décidé d'acquérir, en utilisant ses fonds propres, des licences pour un logiciel informatique spécialisé basé sur les technologies vocales pour l'aide à l'écriture des enfants dyslexiques et dysorthographiques. Toutes les classes de l'ÉS, les orthophonistes, ainsi que chaque antenne de l'UF en sont équipées. Les résultats obtenus sont prometteurs et ouvrent d'intéressantes perspectives d'application tant pédagogiques que thérapeutiques.

À l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'École spécialisée, au printemps 2009, une convention de partenariat a pu être finalisée avec le concepteur de ce logiciel, intitulé Médialexie.

Pour la première fois, notre Unité de formation professionnelle (UF), qui fête cette année ses 20 ans d'existence, vit comme institution autonome et indépendante, sans subventions cantonales. Le développement de l'UF se poursuit, ce qui a impliqué d'agrandir l'antenne de Delémont et permis d'ouvrir une nouvelle structure à Tavannes.

Ainsi, avec 4 antennes, implantées à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes, l'UF du Ceras couvre désormais tout le territoire BEJUNE, comme le prévoient nos statuts.

Je tiens à remercier très sincèrement, de leur engagement et leur soutien, les nombreux employeurs qui acceptent de prendre un(e) de nos jeunes en formation dans ce qui, chaque fois, représente une aventure humaine passionnante. Notre reconnaissance va également aux offices AI des trois cantons.

Pour terminer, j'aimerais rappeler que notre fondation est en discussion depuis plusieurs années avec celles des Perce Neige et du Centre pédagogique de Malvilliers pour dégager des synergies. Il est cependant indispensable que, dans les réflexions entreprises également avec les autorités cantonales, la priorité soit mise sur la définition des buts et des besoins de l'éducation spécialisée et que l'adaptation des structures n'intervienne que par la suite en fonction des objectifs fixés en commun.

Merci à chacune et chacun !

Les Reussilles, octobre 2009

Le président : Antoine Bigler